



**Association  
de Parents d'Élèves**  
Lycée Hôtelier Le Touquet



# Le mot de la présidente

*La rentrée au Lycée Hôtelier du Touquet est un moment important pour les élèves comme pour les parents. Vos enfants quittent souvent pour la première fois le cocon familial ; ils doivent apprendre rapidement à respecter de nouvelles règles et à s'adapter à de nouveaux repères. Ces changements génèrent inquiétude et anxiété dans les familles.*

*Depuis 49 ans, l'association s'est structurée pour vous apporter soutien et accompagnement dans vos démarches. Nous étions la seule association de parents d'élèves de France à organiser le transport des internes vers un établissement public. Même si cette mission a pris fin en juillet 2021 pour une prise de relais par la région Hauts-de-France, l'APE poursuit son engagement dans de nombreuses initiatives.*

*Les parents de l'association vous font partager leur expérience et espèrent vous donner l'envie de venir partager la vôtre dans les années à venir.*

*Les membres du bureau et des différentes commissions que nous allons vous présenter dans ce livret, sont là pour vous aider, vous écouter et vous conseiller.*

*Nos actions sont diversifiées : mise en relation avec des propriétaires pour trouver une location, commandes des manuels scolaires, information sur les stages, organisation d'une bourse aux vêtements, présence au Conseil d'Administration et aux conseils de classe...*

*Grâce à une équipe de parents bénévoles, à l'écoute et mobilisés, nous souhaitons vous associer à cette « entreprise ». Notre site internet centralise les informations.*

*Parce qu'on s'est sans doute posé les mêmes questions que vous les années passées...*

*La présidente de l'APE  
Christel DELECAUT*

# Est-ce compliqué d'arriver au Lycée Hôtelier du Touquet ?

C'est vrai que ça peut être intimidant.

Mais ne vous inquiétez pas, nous sommes là pour vous aider et vous expliquer.

Comprenez que le lycée aura en charge :

- ✓ L'hébergement à l'internat
- ✓ La restauration (pour les internes ou les demi-pensionnaires)
- ✓ La vie scolaire
- ✓ Et la formation professionnelle, bien entendu.

Pour le reste, l'APE est là pour vous accompagner et vous faire profiter de l'expérience des parents bénévoles.

## Comment votre enfant va-t-il se rendre au lycée ?

La région Hauts-de-France propose la gratuité des transports, pour les lycéens, en ferroviaire et navette entre la gare d'Etaples et le lycée les dimanche et vendredi soir.



Les inscriptions doivent s'effectuer sur

<https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire>

à compter de début juin

---

L'association propose en complément d'intégrer la communauté fermée APE Le Touquet de *Pass Pass Covoiturage*



# De quel matériel votre enfant a-t-il besoin pour rejoindre le lycée ?

## - La tenue

Conformément aux exigences de la formation hôtelière, le port d'une tenue spécifique est demandé à tous les élèves tout au long de l'année scolaire.

Un partenaire propose des modèles sélectionnés par le lycée à des tarifs intéressants, et également un ensemble de vêtements complémentaires.

Les mensurations des élèves seront prises le jour des inscriptions ou directement en boutique, sur rendez-vous.



## BOURSE AUX VETEMENTS :

L'APE organise, pour les adhérents, lors des inscriptions, une bourse aux vêtements, et toute l'année une vente en ligne de vêtements, livres et mallettes à couteaux.

Responsable commission vêtements : [vetements@apeletouquet.com](mailto:vetements@apeletouquet.com)

### **- Les livres**

A la demande de nombreux parents, un achat groupé est organisé pour nos adhérents. Il permet de bénéficier d'une remise. Le jour de l'inscription en juillet, vous déposez votre formulaire auprès d'un de nos membres et l'Ape se charge de tout. Votre enfant reçoit ses livres au lycée à la rentrée. Responsable commission : [livresscolaires@apeletouquet.com](mailto:livresscolaires@apeletouquet.com)

### **- Les couteaux**

Pour la mallette à couteaux, le lycée vous remettra, avec le dossier d'inscription, le bon de commande à renvoyer, accompagné de votre paiement, à la société *Auvergne Coutellerie*.

## **Où votre enfant va-t-il dormir ?**

Jusqu'en terminale, le lycée met à disposition un internat, sous réserve de places disponibles.

Pour découvrir une chambre d'internat :

<https://www.youtube.com/watch?v=f3LVQxW9sts>

L'Association gère un listing de bailleurs privés proposant des chambres, studios ou appartements à proximité du lycée. Nous vous le mettons à disposition sous condition de votre adhésion à l'Association.

Responsable commission logement : [logement@apeletouquet.com](mailto:logement@apeletouquet.com)

## **Pourquoi rejoindre l'Association des Parents d'Elèves ?**

Parce que vous accéderez à différents services comme :

- ✓ En participant à nos réunions, être informé des évolutions et des décisions dans chacune des commissions.
- ✓ Recevoir une newsletter régulièrement
- ✓ Être représenté et défendu dans les commissions d'établissement
- ✓ Accéder à pass pass covoiturage, à scoléo, au listing logement, à la bourse aux vêtements
- ✓ Après plus de trois ans d'adhésion, bénéficier d'une participation financière pour les stages à l'international
- ✓ Être récompensé pour les gagnants des concours (une fois par an et par élève)

Grâce aux cotisations perçues, l'APE participe à la vie du lycée et tente d'améliorer le quotidien des élèves. Par exemple,

- ✓ L'APE fournit un ensemble de lots à la Maison des Lycéens permettant l'organisation d'une tombola lors du bal des lycéens.
- ✓ L'APE a financé des jeux (babyfoot, fléchettes, tir à l'arc...) pour l'ensemble des internes.
- ✓ L'APE participe financièrement aux frais de sorties pédagogiques.

## **Vous avez peut-être d'autres questions...**

N'hésitez pas à consulter notre site internet régulièrement : il est en cours de construction. Les services proposés y seront détaillés progressivement

[www.apeletouquet.com](http://www.apeletouquet.com)

ou envoyer un mail à : [communication@apeletouquet.com](mailto:communication@apeletouquet.com)

Retrouvez-nous sur *YouTube* :

<https://www.youtube.com/watch?v=EWo2rJmE6GQ>

**L'adhésion à l'APE en 2022-2023 est fixée à 35 € par an.**

### **INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES TARIFS :**

**(Donnée à titre d'information pour l'année scolaire 2021/2022)**

- ✓ Coût de la pension : 11 €/jour
- ✓ Coût de la ½ pension : 3,60 €/jour
- ✓ Coût du trousseau de vêtements : environ 550 €
- ✓ Coût de la mallette à couteaux : 157 €
- ✓ Coût des livres : entre 100 € et 200 € (en fonction de la classe)